



Siège social : La capitainerie-Le port
17650-SAINT-DENIS D'OLERON

PROCES VERBAL
Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 21 août 2021

Adhérents présents ou représentés : 30, 21 présents et 9 pouvoirs
Le quorum est dépassé, voir la feuille d'émargement ci-jointe.

Le président Bernard Barbier après avoir remercié les présents pour l'AGE qui a précédé déclare la séance AGO ouverte.

Il rappelle que les contraintes de la pandémie covid 19 ne nous ont pas permis de tenir notre AGO en 2020, en conséquence le compte rendu d'activités, le rapport financier, et le rapport moral d'aujourd'hui couvriront les années 2019 et 2020.

1- COMPTE-RENDU D'ACTIVITES

Bernard, Denise, Daniel, Jean, Serge rappellent nos activités des années 2019-2020.

Résumé :

L'APPSD regroupe des navigateurs de toutes sortes, sans exclusive à conditions qu'ils s'engagent à respecter les lois de la mer.

Les adhérents propriétaires de Bateau et les pêcheurs organisent des sorties en mer.

Une section « les amis du port » destinée aux amoureux de la mer n'ayant pas de bateau et désirant soutenir l'association et se joindre à nous pour nos activités, ou simplement pour participer à des sorties destinées à faire connaître notre patrimoine maritime et régional riche en histoire.

- **Brocante :**
 - Organisation d'une brocante Annuelle sur le port (principale source de revenus),
 - En 2019, Une belle réussite avec plus de 70 exposants.
 - En 2020, Nombre d'exposants (53) réduit, mais bilan satisfaisant compte tenu du contexte.

- **Accueil des Associations de plaisanciers en visite :**

C'est une activité, à laquelle nous sommes tous très attachés car ce sont toujours des moments d'échanges avec des amis partageant notre amour de la mer. Elle nous permet de rencontrer d'autres associations de plaisanciers qui font escale au port de Saint Denis. Beaucoup viennent de Charente -Maritime bien entendu, mais aussi de Vendée et de Bretagne Sud. Preuve de l'attractivité de notre port et de notre accueil chaleureux

 - 2019 a été une année dense avec la visite des associations en provenance de : Marennes, Rochefort, port Bourgenay, les sables d'Olonne, La Rochelle, la Trinité sur mer, Ars en Ré, Saint Martin de Ré, Port les barques... Onze (11) associations, près de 400 personnes accueillies...
 - 2020 : Evidemment le contexte a fait que les visites ont été très sensiblement diminuées (4 ou 5 assos et quelques dizaines de personnes seulement) dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



- **Bulletin des plaisanciers** (semestriel) auto-financement grâce aux annonceurs.
 - En 2019 L'année des trente ans du port, Numéros 89 et 90 exceptionnels
 - Pas de parution en 2020, mais projet d'une parution fin d'année 2021.
- **Lettre de l'APPSD**
 - Bernard Barbier a demandé à l'assemblée de se lever et faire une minute de silence en mémoire de notre chère vice-présidente Colette disparue en novembre 2020.
 - En 2019 – 2020 Colette TALMON en a assuré la rédaction ;
 - Le flambeau a été repris par Bernard et Daniel.
- **Site Internet** et envoi d'information par courriel a continué à fonctionner (115 000 visites en 3 années) :
 - Atout important pour notre association. Ce site est convivial et facile d'utilisation, vous y trouvez tous les informations sur nos activités, la sécurité en mer, un compte-rendu des activités du port, des petites annonces, des actualités etc...
 - Pour que nous restions tous au contact malgré la Covid.
- **Au bon vouloir du temps (ABVT)**
 - Il est rappelé l'organisation par Jean Piveteau de sorties en mer « **Au Bon Vouloir du Temps** ». C'est la météo qui décide si la sortie aura lieu ou pas.
 - Des sorties avec quatre à cinq bateaux (voile et moteurs) ont pu être réalisées. Une vingtaine de personnes se sont inscrites pour être averties des sorties.
 - En 2019-2020 : Banc du bucheron et Saint martin de Ré au club nautique martinais, Port de La Rochelle, visite du Club des Fontaines à Port des barques, pique-nique à la pointe Saumonards...
 - Sorties modestes pour certains, une aventure pour d'autres, mais toujours pour tous, des journées excellentes de partage et de convivialité. A renouveler.
 - En 2021 des sorties limitées par le mauvais temps, mais une première avec nos amis de l'APA qui sera à renouveler.
- **Section Pêche au thon (Affiliée à la Fédération Française des Pêcheurs en Mer)**
 - Initiée par Christian Larose cette section a démarré en 2019
 - En 2020 elle a connu une réussite exceptionnelle avec la prise de quatre superbes Thons, (3 bagues de l'APPSD et une fédérale).
 - Une belle réussite qui génère des adhésions en hausse.
 - En 2021, Serge Biteau a pris la relève, temporairement pour animer la section et assurer la liaison avec la FFPM.
 - Il rappelle la finalité et l'objectifs de rester une section limitée à une vingtaine de membres. Il insiste sur l'importance de la sécurité en mer.
- **Sorties Adhérents de printemps et d'automne organisée par Denise**
 - Très prisées par des adhérents et amis toujours plus nombreux, une quarantaine de participants réguliers
 - Au printemps 2019 Les Lapidiales, les carrières et le Chateau de Crazannes
 - En automne le musée du Bégonia, les musées de l'automate et des modèles réduits.
 - Pas possible en 2020, et 2021 pour les raisons sanitaires Covid 19.
 - Nous languissons tous de pouvoir reprendre ces sorties EN 2022...



- **Représentation aux CLUPP / CONSEIL PORTUAIRE**
 - Notre président et nos représentants APPSD, ont participé activement aux réunions des conseils portuaires 2019 et 2020 (2 par année).
 - A l'occasion du changement de la municipalité qui gère le port, ils ont rappelé leur attachement à la mission du conseil portuaire et le vœu que celui-ci ne soit pas seulement entendu mais pris en considération.
 - Ils ont rappelé que le port et les plaisanciers ne sont pas une charge pour la commune, mais au contraire une chance et un atout.
 - Ils ont enfin négocié pour une augmentation raisonnable des tarifs et pour le maintien de la qualité des services.

- **Représentation dans les instances Régionales et Nationales**
 - Jean Piveteau en charge du dossier Maleconche à L'union des Associations de Plaisanciers de Charente-Maritime (UNAP-CM).
 - Daniel Delidais s'occupe du site Web de La FNPAM et participe groupe de travail sur l'accidentologie (SNOSAN).

- **Dossier Maleconche :**

Nous avons voulu donner la parole à Jean-Jacques Mercadier qui a accepté récemment de prendre la présidence de l'APPLIMAP pour qu'il nous fasse un point sur la situation.

Le pourvoi n° 440506 de l'association pour la préservation du littoral de la Malconche et des Pertuis Charentais et autres n'est pas admis par le conseil d'Etat.

Nous poursuivons donc nos démarches auprès du CRC. Les trois communes ont participé à l'assemblée générale d'APLIMAP et militent aussi pour un éloignement des filières.

APLIMAP, correspondant principal pour les 6 requérants auprès de Corine Lepage demande son avis sur l'intérêt d'une action éventuelle auprès de l'Europe. APLIMAP dispose aussi de "contacts" autres à Bruxelles et dans des organismes internationaux

Il faut rappeler que l'Europe est très favorable au développement de l'aquaculture, mais pas n'importe comment. Elle est très attachée aux règles qu'elle a édictées. Or de nombreuses irrégularités ont été relevées telle par exemple le fait que le dossier d'enquête publique ne comportait pas les avis négatifs de la DREAL et d'IFREMER, etc.

J.J.Mercadier et J.Piveteau nous appellent à renforcer les rangs de L'APPLIMAP pour négocier, en outre, avec Le Comité Régional de la Conchiculture .

Note : Vous pouvez suivre Les activités APPSD sur le site web : appsd.fr



2 - RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier 2020 est lu par Denise Paul, Trésorière

A) Recettes 2020:

Adhésions : 78 adhérents, dont 16 " amis du Port " pour un total de cotisations de 2315,00 euros
2315,00 euros -

Brocante : 57 exposants pour une recette de 905,85 €, (déduction faite du montant des achats brocante pour 253,15 €)

Nous avons ouvert une petite buvette qui a rapporté 235,50 €.

A) Dépenses et commentaires

- **Axa Assurances** : 460,58 € – soit une augmentation de 3 %
- **Fournitures bureau** : 144,17 € papier à lettres, cartouches d'encre, enveloppes, CD, stylos, travaux sur banderole, .
- **Envoi par poste** : 70,09 € : il s'agit de l'affranchissement d'une partie de la correspondance de l'association, la seconde partie du courrier a été envoyée par Email.
- **Site Internet** : ... 252,92 €, pratiquement identique à ce que nous avons réglé en 2019 (257,02):
- **SNSM** Nous avons fait, à nouveau, cette année, un don de 200 euros à la SNSM
- **Appros pour réceptions** : 59,55 euros
- **Adhésion** 100 euros : Renouvellement de notre adhésion à la FFPM (Fédération Française de Pêche
- En Mer)
- **Équipement local** - achat d'un ordinateur, d'un disque dur externe : 1 071,90 €
- - acquisition d'un barnum : 4 108,80 €
- - achat d'un réfrigérateur-congélateur : 597,00 €
-
- **Frais de banque** : 7,25 €

Solde en banque au 31/12/2019	=	+ 12 446,19 €
Recettes 2020	=	+ 3 793,50 €
Dépenses 2020	=	- 8 460,67 €
Solde en banque au 31/12/2020	=	7 779, 02 €
Livret bleu en réserve au 31/12/2020	=	+ 2 772,35 €
(Intérêts 2018 : 14,37 euros)		
TOTAL disponible AU 31/12/2020	=	+ 10 551,37 €

Les Bilans 2019 et 2020 sont en pièces jointes.



Assemblée Générale 2021 Samedi 21 août 2021

• Analyse du bilan Financier 2019 -2020

Comment	€uros	%	Emplois/Dépenses	€uros	%
Adhérents cotisations	2175	30%	Affiliation UNAN -CM &FNPM	246	4%
Amis Cotisations	210	3%	Dons SNSM	200	3%
Sortie printemps	928	13%	Sorties printemps& automnes	1730	29%
Dîner Associations	605	8%	Receptions, Achats, stocks	883	15%
Brocante Recette	2161	30%	Communication	978	16%
Buvette Brocante	567	8%	Brocante	348	6%
Sortie Automne	504	7%	Fonctionnement	661	11%
Avoirs Divers	69	1%	Assurance	437	7%
			Exceptionnel	450	8%
			Banque	11	0%
Total des Recettes	7219	100%	Total des Dépenses	5944	100%
Solde Bénéfice	1275				

2020 Ressources	€uros	%	Emplois/Dépenses	€uros	%
Adhérents cotisations	2 155 €	56 %	Affiliation FFFPM	100 €	
Amis Cotisations	160 €	5 %	Dons SNSM	200 €	
Sortie printemps			Sorties printemps& automnes		
Dîner Associations			Receptions, Achats, stocks	1 077 €	
Brocante Recette	1 159 €	31 %	Communication	253 €	
Buvette Brocante	235 €	6, %	Achats Brocante	370 €	
Sortie Automne			Fonctionnement	222 €	
Avoirs Divers			Assurance	461 €	
Refacturation de sardines aux pêcheurs	84 €	2	Achat d'équipements	5 770 €	
			Banque	7 €	
Total des Recettes	3 794	100%	Total des Dépenses	8 460 €	
Solde Déficit	4 666				

L'impact de la COVID 19 a été important en 2020 et pèse évidemment sur nos comptes :

1. Cotisations des d'adhérents d'une centaine (100) en 2018-2019 à 76 en 2020
2. Les recettes de la brocante représentaient :
 - 2018 : 73 exposants pour une recette de 2 131 €,
 - 2019 : 70 exposants pour une recette de 2 161 €
 - 2020 : 50 Exposants pour une recette de 1 159 € soit une baisse considérable.

Les achats d'équipements Barnum, ordinateur, congélateur/frigo, achats pour BBQ ont été décidés par le CA en 2019. Ils ont pu être effectué grâce à nos réserves de trésorerie.

Pour 2021, Nous ne pouvons compter que sur les cotisations des adhérents qui se maintiennent cependant au niveau de celle de 2020.

le montant du disponible est en début de l'année de plus de 10 000 € ce qui est satisfaisant, les gros achats en matériel et équipements étant réalisés.

Vote pour L'approbation des comptes 2019 et 2020 :

Contre = 0 Abstention = 0 Pour = Unanimité.

L'assemblée remercie la trésorière Denise PAUL pour sa gestion.



3 - RAPPORT MORAL

Quant aux activités de L'APPSD

Elles ont été développées largement, voir ci-dessus.

Quant au conseil portuaire

- Le renouvellement du CLUPP (Comité Local des Usagers Permanents du Port de Plaisance)
 - Assemblée du CLUPP et élection à partir du 28 août 2021
 - Beaucoup de Candidat sont adhérents à L'APPSD, par ordre alphabétique :

ALLAIN Didier, DELIDAI Daniel, JOLLY régis, LOUIS Didier, PIVETEAU Jean, TOURNADE Jean-François, TROUILLET Jacques, Pierre MALAHAR.

Attention au moment du vote ne laisser que 6 noms, il faut 3 titulaires et 3 suppléants qui doivent être bien au fait des problématiques du port.

- Remercions Serge Biteau qui depuis 15 ans, était élu titulaire au CLUPP, adhérent APPSD, il a toujours porté de manière pertinente la voix de tous les plaisanciers du port. Il s'est considérablement impliqué dans cette mission.
- Il ne souhaite pas se représenter, ce que nous regrettons.

Quant au paiement des cotisations

- Actuellement beaucoup d'adhérents ont fait l'effort de régler leur cotisation en début d'année et nous les en remercions.
- Petite modification concernant la notion d'équipier, celui-ci devra cotiser au même titre que les adhérents : 25 €. Une liste sera établie. Attention cela ne concerne pas le copain du propriétaire...

Il faut noter que le nombre d'adhérents, s'il a sensiblement baissé de 2019 à 2020, s'est stabilisé en 2021 les « non-renouvellements » étant compensés par de nouveaux inscrits.

Quant à l'organisation

- **Le Conseil d'Administration au 21/08/2021 :**

Bernard Barbier, Gilles Carré, Daniel Delidais, Denise Paul, Christian Larose, Jean Piveteau.

- **Le bureau en 2021 au 21/08/2021.**

Président : Bernard BARBIER

Vice-Président :

Trésorière : Denise PAUL

Site WEB et Secrétariat : Daniel DELIDAI

Secrétaire adjointe : Lucie JOLLY à titre temporaire

Sorties Au Bon Vouloir du Temps : Jean PIVETEAU.

Section Pêche : Serge BITEAU à titre temporaire



Remerciements à :

- A Lucie JOLLY qui a accepté à titre temporaire d'aider le secrétaire dans l'accomplissement des tâches administratives
- A Serge BITEAU qui a accepté d'être responsable à titre temporaire de la section Pêche.
- Aux nouveaux candidats administrateurs qui souhaitent s'investir.

ELECTION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Nos statuts prévoient un CA de 6 à 9 personnes. Avec 9, notre gestion sera améliorée.

- **S'est déclaré démissionnaire pour raison de disponibilité** : Gilles CARRE,
- **Ont fait acte de candidature (par ordre alphabétique)**
 - BEN Dominique
 - BITEAU
 - CHALAUX Michel
 - JOLLY Lucie

En l'absence d'objection des candidats et des participants à l'AGO, l'élection s'est faite à main levée

Vote pour l'élection des nouveaux administrateurs

• BEN Dominique	Contre : 0	Abs : 0	Pour : Unanimité
• BITEAU Serge	Contre : 0	Abs : 0	Pour : Unanimité
• CHALAUX Michel	Contre : 0	Abs : 0	Pour : Unanimité
• JOLLY Lucie	Contre : 0	Abs : 0	Pour : Unanimité

Le conseil d'administration se compose dorénavant de 9 membres :

BARBIER Bernard, BEN Dominique, BITEAU serge, CHALAUX Michel, DELIDAI Daniel, JOLLY Lucie, LAROSE Christian, PAUL Denise, PIVETEAU Jean, qui se réuniront rapidement pour la désignation du nouveau bureau.

Quant aux objectifs pour fin 2021 et 2022

Budget prévisionnel

- Tenir compte des conséquences financières dues aux restrictions covid
- Relancer l'édition et la diffusion du bulletin plaisancier (financement par les annonceurs),
- Relancer nos sorties découvertes, sorties ABVT, Sorties Pêche (Autofinancement)



Renforcer l'équipe de bénévoles et le nombre d'adhérents pour :

- Poursuivre nos Actions locales au Conseil Portuaire
- Poursuivre des Actions Régionales et nationales avec
 - l'UNAP-CM, LA FNPAM pour la défense des plaisanciers
 - La FFPM pour la pêche,
- Développer la participation des adhérents aux Sorties ABVT voiliers et moteurs en disposant d'une annexe motorisée pour faciliter de débarquement sur la plage des équipages des voiliers.
- Développer l'activité Pêche : sorties et formation
- Développer l'accueil et l'échange avec les associations qui partagent nos valeurs dans le respect des hommes, de la mer et de l'environnement

Représenter et continuer à soutenir de la Station SNSM de la Cotinière

Quant aux événements attendus

- Accueil de CAPALOUEST Début septembre.
- Démontage du barnum pour hivernage

QUESTIONS :

REPONSES :

Vote pour l'adoption du rapport moral du président

RAPPORT MORAL	Contre : 0	Abs : 0	Pour : Unanimité
---------------	------------	---------	------------------

L'ordre du jour de l'AGO étant épuisé.

Le président déclare la clôture de l'assemblée générale ordinaire du samedi 21 août 2021.

La Séance est levée.

En pièces jointes :

- Liste d'émargement
- Bilan 2019-2020
- AGE et statuts modifiés

Le président
Bernard BARBIER

Le secrétaire
Daniel Charles DELIDAI